



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.0

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur



18143350

MONITEUR BELGE 13 SEP. 2018

19 -09- 2018

Pour le Greffier

BELGISCH STAATSBLAD

Greffie

Dénomination : **DIFINVEST**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de Jausse 55

5100 Naninne

N° d'entreprise : **0541.972.850**

Objet de l'acte : Désignation d'un représentant permanent

Texte : Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/09/2018

L'assemblée décide, à l'unanimité, que Monsieur Bertrand Loïc sera l'unique représentant permanent de la société à dater de ce jour.

Fait à Naninne, le 07/09/2018

Bertrand Loïc
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature